

TRIBUNE

Il faut protéger votre production !

Le millésime 2021 est marqué, dès sa naissance, par de nombreux épisodes de gels avec certainement de fortes pertes de récolte. Ces gelées de printemps ont affecté diverses productions agricoles : la viticulture bien sûr, mais aussi les grandes cultures, l'arboriculture, sur une grande partie du territoire européen.

Dans le Val de Loire, les cépages les plus précoces comme le chardonnay, le melon ou le pinot gris, ont connu un débourrement avancé de l'ordre de trois semaines sur les cépages les plus tardifs dont le cabernet franc et le cabernet sauvignon. Au-delà du choix des cépages, un des leviers possibles pour limiter le risque de débourrement trop précoce, est de faire évoluer ses pratiques viticoles, entre autres en différant les travaux de pré-taillage et de taille, levier qui n'est pas aussi efficace sur le pommier.

L'arboriculture est également concernée par ces avancées phénologiques, même si les variétés diffèrent de manière importante. Ainsi, en pomme à cidre par exemple les débournements s'étalent sur 6 semaines entre les précoces et les tardives. Cette année, seules les plus précoces ont donc été touchées. En revanche, les variétés de pomme de table étant encore plus précoces, les dégâts sont très importants. La grande diversité variétale et l'étalement de leur phénologie sont une force pour la filière cidricole.

La protection contre les gelées de printemps devient donc de plus en plus indispensable à très court terme et sera à intégrer dans les coûts de production. Ces investissements concernent tous les producteurs et seules des actions de

groupe permettront d'en maîtriser les coûts. En pomme de table, ces investissements existent déjà et se développent, tandis qu'ils commencent tout juste à arriver dans les secteurs les plus gélifs en pomme à cidre.

La viticulture doit se protéger ! Des réflexions collectives doivent

être menées dès maintenant pour que le vignoble s'équipe. L'ensemble de la filière est concerné, quant au maintien des volumes de production pour la pérennité des marchés. C'est également l'activité écono-

mique générale et l'avenir de toutes ces zones de production qui est en jeu.

Globalement, nous allons assister à une modification en profondeur de la viticulture que nous connaissons actuellement avec l'abandon de zones trop sensibles au gel ainsi qu'à la sécheresse, au profit de zones plus favorables et plus adaptées aux changements climatiques.

Le projet Climenvi piloté depuis 2018 par la chambre d'agriculture d'Indre et Loire et conduit avec de nombreux partenaires dont l'IFV, l'université de Tours et Météo France souligne que nous ne sommes que dans les prémices du changement climatique, avec pour conséquence principale une avancée des stades phénologiques, dont le débournement.

Il était pour le chenin à Cravant les Coteaux autour du 21 avril entre 1976 et 2005. Il passera au 4 avril entre 2021 et 2050 et au 23 mars entre 2071 et 2100. La floraison prendra deux semaines d'avance et environ 3 semaines pour la véraison.

Hugues Daubercies, Yann Gilles, et les membres de Loeil Consultants



Loeil (Loire œno et ingénieurs libéraux) consultants est une association d'œnologues indépendants qui officient de Nantes à Blois. Le bureau a récemment évolué avec l'entrée de Yann Gilles qui exerce dans la cidrologie. La présidente reste Anne Blain Lebreton ; le trésorier est Bernard de Mianville, le secrétaire, Christophe Marchais, et les membres sont Mathilde Ollivier, Hugues Daubercies et Yann Gilles.